Innover ensemble dans le numérique en santé

🛱 21 novembre 2022, 14h-21h

Musée des confluences, Lyon

1 an de la stratégie d'accélération « Santé numérique »

2 ans de G_NIUS, le guichet des innovateurs en e-santé











Adresser les enjeux réglementaires des DM















Vincent Criquebec

Responsable Développement
Innovation - Pôle
accompagnement innovation



Matthieu le Prado

CEO & co-fondateur

Consultante Senior Qualité et Affaire Réglementaires

Karine Bonenfant

Dorothée Uriet

Directrice affaires réglementaires et cliniques

Aymeric Perchant

Directeur de projets
(DNS)













1 an de la SASN, 2 ans de G NIUS 21 novembre 2022

Adresser les enjeux réglementaires des DM

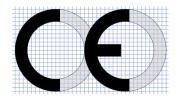
DÉROULÉ

- 1. Présentation des participants, introduction de la table ronde
- 2. Volet réglementaire : travaux de la SASN & du plan DM
- 3. Présentation du diagnostic DM de bpifrance, financé par la SASN et le plan DM
- 4. Témoignage de Mag4Health : mise en place d'une stratégie réglementaire
- 5. Stratégiqual : Comment établir sa stratégie qualité & réglementaire ?
- 6. Témoignage de Braintale : retour d'expérience d'un accompagnement
- 7. Echanges avec les participants



1 an de la SASN, 2 ans de G_NIUS

Réglementaire DM: actions en cours



- **Aménagement des échéances**
 - Action en cours au niveau Européen
- Attirer & Financer la croissance et la capacité des Organismes Notifiés en France





Expliquer et accompagner









Métiers du règlementaire



Former



Attirer les talents



Liberté Égalité Fraternité

Développer et produire les dispositifs médicaux innovants de demain

21 novembre 2022



Développer et produire les dispositifs médicaux innovants de demain

Objectifs

- soutenir la filière française du dispositif médical et du diagnostic in vitro
- atteindre une balance commerciale positive d'ici 2030

Enjeux

- industrialiser/réindustrialiser le pays
- investir massivement dans l'innovation de rupture
- faire émerger de nouvelles ETI
- résoudre les difficultés spécifiques au secteur

Crédits

■ 400M€ sur 5 ans



Une déclinaison en 4 axes selon le continuum d'innovation

Les 4 axes du plan **INNOVATION** Adresser des priorités **DEMONSTRATION** technologiques / de santé Faciliter la démonstration de la publiques valeur des DM d'équipement **INDUSTRIALISATION ACCES AU MARCHE** Accompagner les projets d'industrialisation Ensemble de mesures des entreprises du DM dédiées

5 grands défis d'INNOVATION

- Développer les **robots du bloc de demain**
- Améliorer performance et tolérance sur le long terme des implants et prothèses
- Développer les DM / solutions numériques permettant une amélioration de la santé mentale
- Accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie
- Développer les nouveaux DMDIV de diagnostic et dépistage à grande échelle

DEMONSTRATION

AAP ⇒ faciliter la démonstration de la valeur des DM d'équipement, en facilitant les partenariats entre les acteurs industriels et les établissements de santé

INDUSTRIALISATION

AAP ⇒ **Développer des capacités de production** et sécuriser sur le territoire national la production des DM innovants et stratégiques

Faciliter l'ACCES AU MARCHE

- Désengorger les Organismes Notifiés
- Augmenter les capacités de formation de profils réglementaires
- Faciliter l'accès des entreprises à des expertises réglementaires

.



Le Diag DM | Présentation



Favoriser l'accès au marché des porteurs de projets de dispositifs médicaux innovants

Les porteurs de projets de dispositifs médicaux innovants et de nouvelles solutions de santé numérique sont confrontés à des enjeux règlementaires et de démonstration clinique essentiels pour répondre au niveau d'exigence de l'accès au marché. L'objectif du Diag DM est d'aider les entreprises du secteur de la santé à mettre en place un processus qualité, obtenir un marquage CE ou mettre au point une investigation clinique ou médico-économique.

Comment 2

Pour réaliser l'accompagnement, Bpifrance propose à l'entreprise un expert conseil référencé et France 2030 prend en charge 50% du coût de la prestation via Bpifrance. L'offre couvre 3 grands volets d'accompagnement :



L'accompagnement à la mise en place d'un système de management de la qualité répondant à la norme ISO 13485 (notamment à l'aune de la nouvelle réglementation)



L'accompagnement pour constitution d'un dossier de marquage CE Dispositif médical (DM) de classe IIa, IIb ou III ou d'un marquage CE Dispositif de diagnostic médical in vitro (DMDIV) de classe B, C, D ainsi que les protocoles d'études cliniques du dossier



Le design d'une étude visant à démontrer le bénéfice clinique ou médico-économique d'un dispositif médical déjà marqué CE et la rédaction du protocole de l'étude

Le Diag DM | Contenu de l'offre



Trois volets d'accompagnement pouvant se cumuler pour une même entreprise





- Accompagnement dans la mise en place du système de management de la qualité conforme à la nouvelle réglementation
- Formation d'un membre de l'équipe qualité de l'entreprise

Durée: 12 mois maximum

Coût total de la prestation : de 40 K€ à 68 K€ HT, prise en charge à 50%



OBTENTION D'UN MARQUAGE CE DM DE CLASSE IIA, IIB OU III OU D'UN MARQUAGE CE DMDIV DE CLASSE B, C OU D :

- Accompagnement dans la constitution d'un dossier marquage CE en vue d'un dépôt auprès d'un organisme notifié
- Accompagnement pour la conception et la rédaction d'un protocole d'investigation clinique dans le cadre du dossier de marquage CE

Durée: 12 à 18 mois maximum

Coût total de la prestation : de 60 K€ à 110 K€ HT,

prise en charge à 50%



- Conception et rédaction d'une investigation clinique visant à apporter la preuve d'un bénéfice clinique et/ou médico-économique
- Conception et rédaction du protocole

Durée: 12 mois maximum

Coût total de la prestation : 15 K€ HT,

prise en charge à 50%

Une prise en charge totale par France 2030 via Bpifrance pouvant atteindre 96.5 K€ HT cumulés sur les trois volets d'accompagnement



Le Diag DM | Modalités pratiques

Un accompagnement par Bpifrance tout au long de la procédure



Pour qui?

Start-ups et PME du secteur de la santé développant un dispositif médical (DM) ou un dispositif de diagnostic médical in-vitro (DM-DIV)

Comment déposer sa demande?



CONTACT

Détails de l'offre en ligne : https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/soutien-a-linnovation/diagnostic-dispositif-medical Mail du responsable de l'offre: vincent.criquebec@bpifrance.fr Mail du Pôle Accompagnement Innovation : equipe.diag@bpifrance.fr





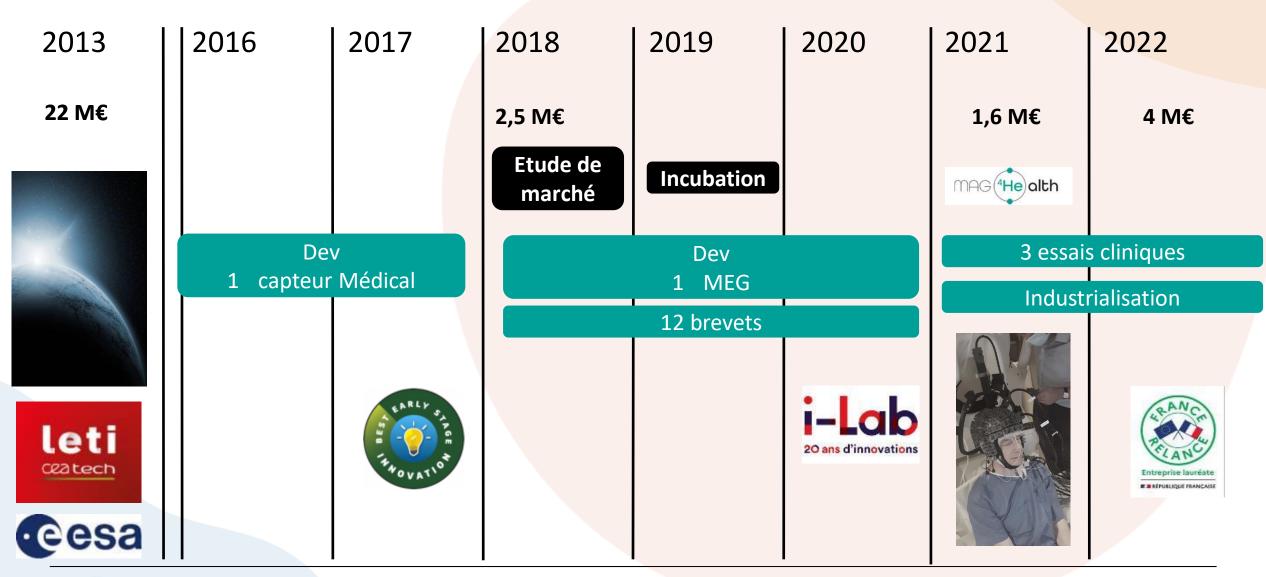


Développement d'un imageur fonctionnel et parcours réglementaire



DEMOCRATISONS LA NEUROIMAGERIE POUR AMELIORER LES TRAITEMENTS DES MALADIES NEURONALES

Du Spatial au médical

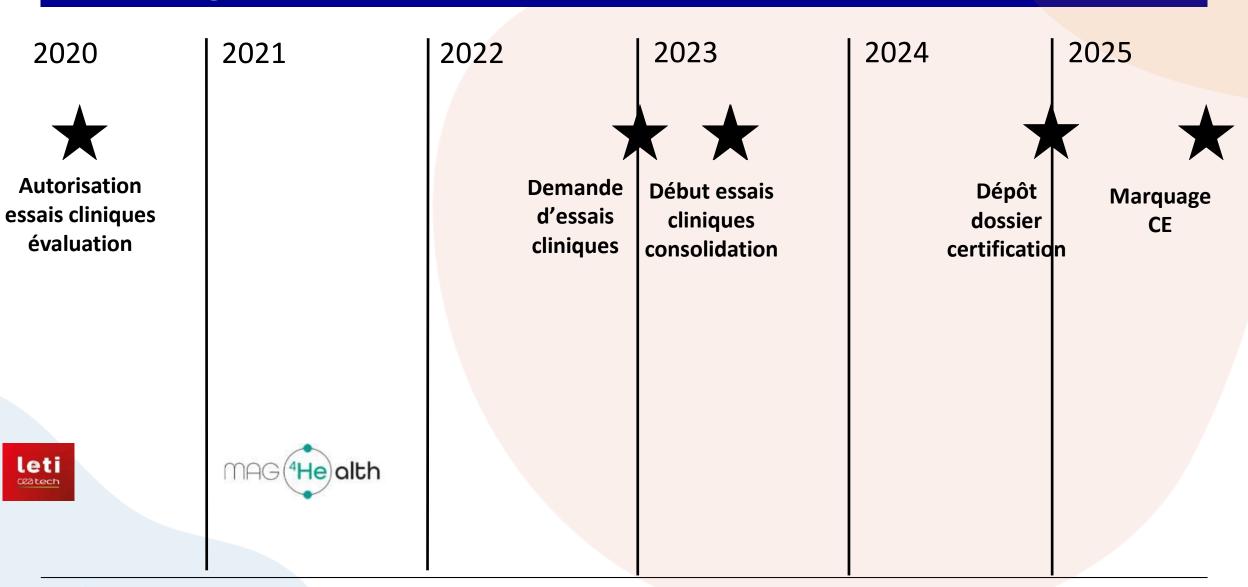




1 an de la SASN, 2 ans de G_NIUS

12

Jalons réglementaires sur 5 années

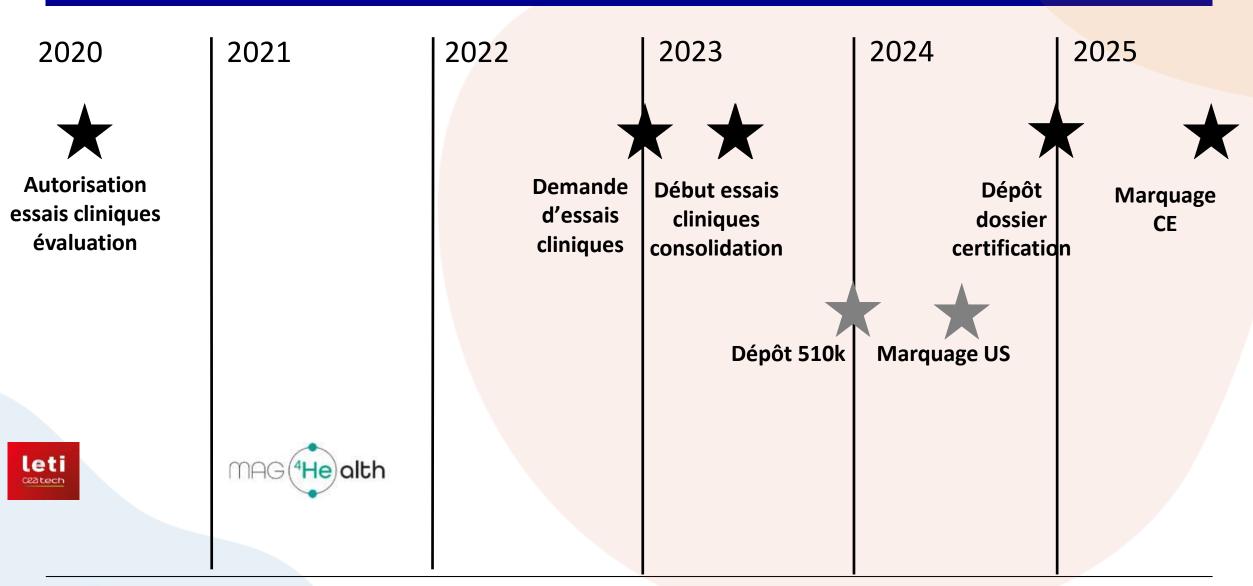




1 an de la SASN, 2 ans de G_NIUS

13

En Europe et aux US également

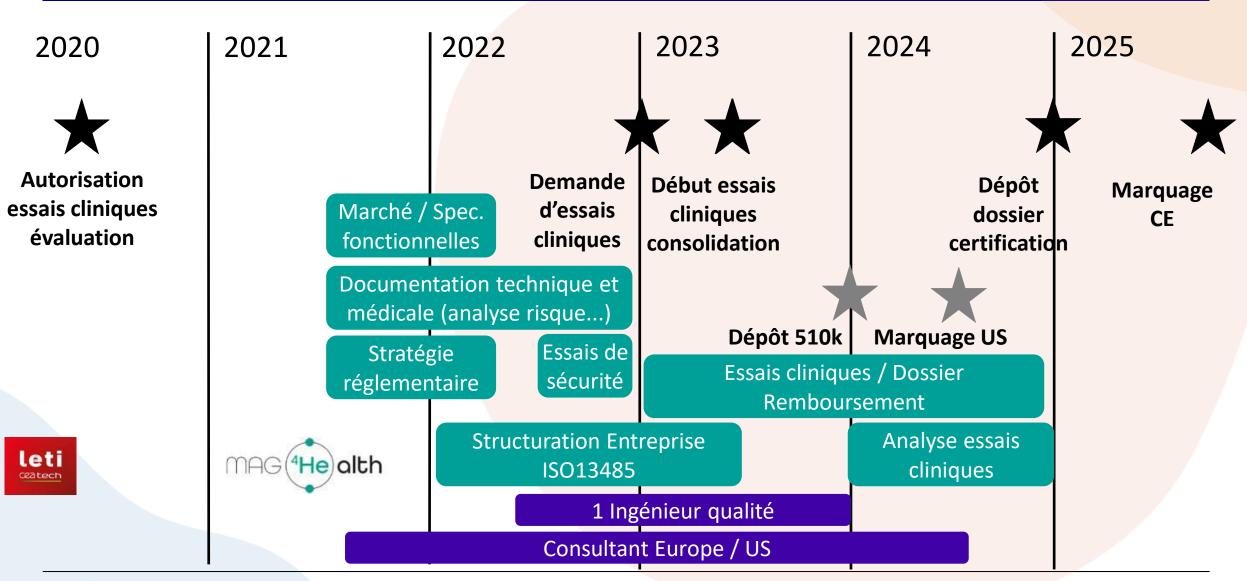


14



1 an de la SASN, 2 ans de G_NIUS

Une démarche à intégrer dès le départ





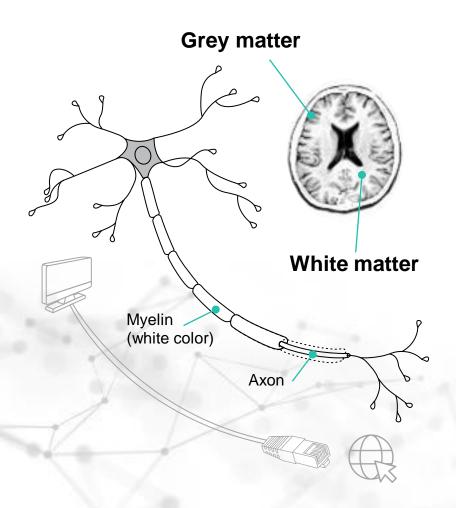
1 an de la SASN, 2 ans de G_NIUS

Deciphering the braintale

A quantum leap for brain care

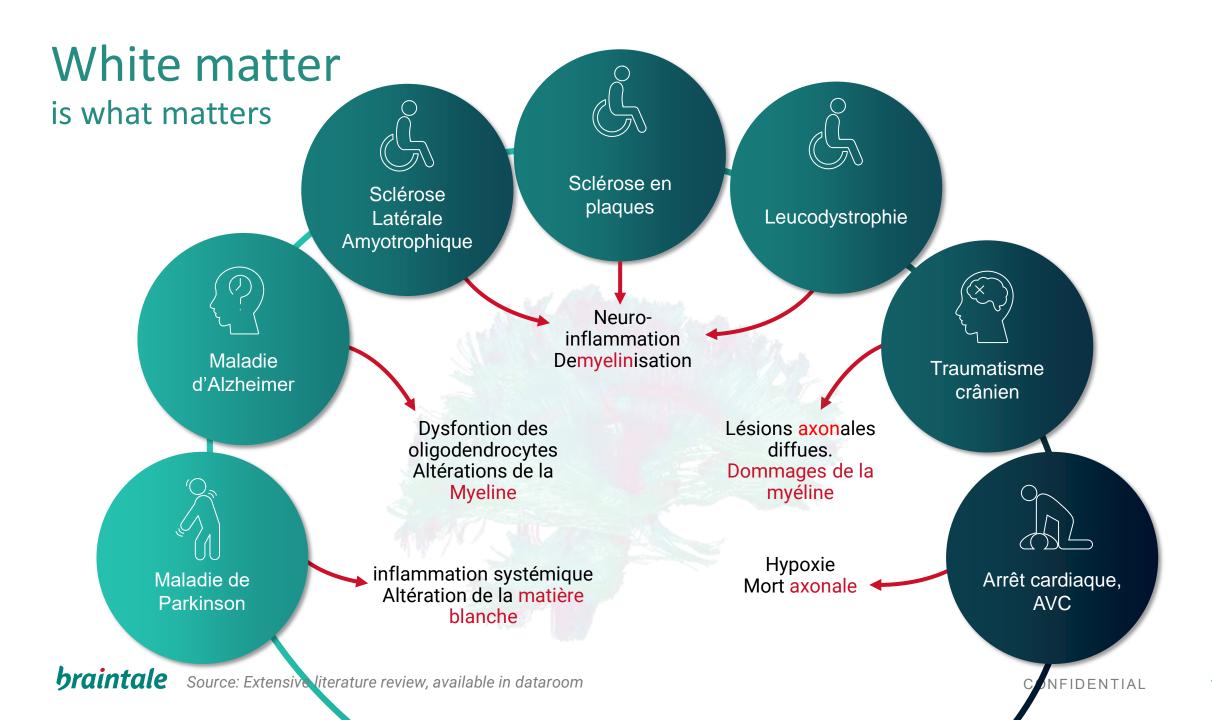
Lyon le 21 novembre 2022 « Atelier Diag DM » Dorothée Uriet – Directrice Réglementaire et Clinique BrainTale

Notre mission

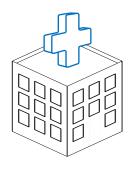


Etablir un nouveau paradigme pour les soins du cerveau.

Grâce à une évaluation standardisée et quantitative s'appuyant sur un dispositif médical numérique, exclusif et qui quantifie et évalue **l'intégrité de la substance blanche**.



Braintale



15 ans de travaux de recherche clinique initié par le chef du service d'AR de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris et d'une équipe de chercheurs (traitement d'image et informatique)

2018 > Création de la société BrainTale

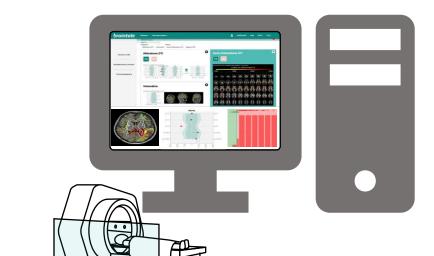
2020 > Certification du SMQ ISO 13485:2016 (BSI)

2022 > Plateforme logicielle Braintale-care, marquée CE Classe IIa selon MDR (BSI)

Equipes 10+ personnes, comité consultatif scientifique international

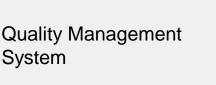
Localisé à la Pitié-Salpêtrière à Paris et à Strasbourg

La plateforme brainTale-care



System

- Plateforme logicielle de biomarqueurs numériques
- ✓ Reliant la physiologie à l'architecture du cerveau
- ✓ A partir d'examen non invasif (IRM)
- **Revendication CE: « Extraction des paramètres** normalisés à partir d'IRM du cerveau et fourniture de scores de pronostic pour les troubles neurologiques ».





La plateforme brainTale-care et ses modules brainQuant et brainScore-coma sont des Dispositifs Médicaux de classe IIa dont l'évaluation de la conformité a été réalisée par l'organisme notifié BSI conformément au règlement Européen sur les dispositifs médicaux.

Fabricant légal: Braintale SAS, 11 rue de l'Université 67000 Strasbourg. Destinés aux professionnels de santé, non remboursable par les organismes d'assurance maladie. Lire attentivement la notice et l'étiquetage avant utilisation.



L'histoire « réglementaire » de BrainTale

Juil-2018 Mar-2020 Juin-2021 Fév-2022 Mai-2022 2021 26 mai 2021 Mis en cohérence Plan d'action SMQ certifié Soumission Marquage CE Internalisation notre produit et selon le MDR sous MDR des fonctions **Auto-certification** Création du SMO notre stratégie **QARA et PCVRR** classe I MDD règlementaire. Préparation du DT

Consulting 2 j/s de QARA en soutien de l'équipe interne (2 FTE)

+ mission PCVRR



- ★ Support dans la structuration des activités de l'entreprise.
- ★Prise de date pour un ON MDR / anticipation.
- ★ Flexibilité dans le mode de contractualisation permet un réel accompagnement de la société dans sa croissance

Facteurs de réussite

Volonté forte de l'entreprise

✓ Braintale a mis au cœur de la stratégie les enjeux réglementaires

Une pertinence et une flexibilité du cabinet de conseil

✓ Notre conseil a su partager son expertise et accompagner la croissance de l'entreprise

Un esprit d'anticipation indispensable



Dorothée Uriet dorothee.uriet@braintale.eu































